

Boites d'alarmes d'incendie.

- List of fire alarm boxes including addresses like 3 Doucet et N. Ferry, 5 Canal et Duval, etc.

- Continuation of fire alarm boxes list, including addresses like 156 Deurisme et Chateaub., 157 Trolaquet et Tchoupitoulas, etc.

- Continuation of fire alarm boxes list, including addresses like 158 Washington et Camp, 159 Washington et Magnolia, etc.

ARTICLE I. Le nom et titre de la corporation sera le "ART MATERIAL AND PHOTO SUPPLY CO. (LIMITED)".

ARTICLE II. Le nom et titre de la corporation sera dans le cas de la Nouvelle-Orleans, dans le cas de la Louisiane, et dans le cas de l'Etat de Louisiane.

ARTICLE III. Les objets de cette corporation, le but de son existence et son objet principal, sont de fabriquer et de vendre des produits photographiques.

ARTICLE IV. La Fondeur en Capital de cette Corporation sera le Sr. J. B. LEBLANC, Sr. et Sr. J. B. LEBLANC, Jr.

AUDITORIUM HOTEL. Avenue Michigan et rue Congrès, CHICAGO. Description of the hotel building and its location.

ARTICLE V. Les pouvoirs de cette corporation seront délégués à son Président, à son Vice-Président, à son Secrétaire et à son Trésorier.

ARTICLE VI. Cette charte peut être amendée, modifiée ou révisée par une résolution adoptée par une majorité de deux tiers des membres de la corporation.

ARTICLE VII. Cet acte d'incorporation peut être révisé, amendé, modifié ou révisé par une résolution adoptée par une majorité de deux tiers des membres de la corporation.

ARTICLE VIII. Les pouvoirs de cette corporation seront délégués à son Président, à son Vice-Président, à son Secrétaire et à son Trésorier.

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

CHARTRE. De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".